

Fournisseur
SAVANA S.A.S.
 23 chemin de la Forêt
 74200 Thonon-les-Bains – France
 Tél. : +33 (0) 450 26 61 74
 En cas d'urgence :
 Centres anti-poison – Paris : +33 (0)140 37 04 04 – Lyon : +33 (0) 472 11 69 11 – Marseille : +33 (0) 491 75 25 25

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Imidacloprid 250 g/kg + thiram 200 g/kg
 Nom commercial : MOMTAZ 45WS
 Usage : Agriculture
 Type de produit : Insecticide fongicide pour le traitement de semences
 Identification de la société : Voir fournisseur

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
Nature chimique

Poudre mouillable pour traitement des semences par voie humide (WS)

Composants dangereux

<i>Nom Chimique</i>	<i>No.-CAS</i>	<i>Symbole(s)</i>	<i>Phrase(s) de risque</i>	<i>Concentration</i>
<i>Imidacloprid</i>	138261-41-3	Xn, N	<i>R22, R50/53</i>	250 g/kg
<i>Thiram</i>	137-26-8	Xn, Xi, N	<i>R20/22, R43, R48/22, R36/38, R50/53</i>	200 g/kg

Autres composants

Ne contient pas d'autres composants classés dangereux (91/155/CEE).

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif par inhalation et par ingestion. Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif : risques d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS
Conseils généraux

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence d'un centre antipoison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

Inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement la peau avec de l'eau, puis au savon et à l'eau. Les vêtements contaminés doivent être blanchis avant réutilisation. Consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec les yeux



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 2/6

MOMTAZ 45 WS

Revision n°1

Date : 23/09/2014

Rincer immédiatement avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité si possible.

Avis aux médecins

Traitement symptomatique et thérapie de soutien comme indiqué.

Si la quantité ingérée est importante, effectuer un lavage gastrique en protégeant les voies respiratoires et administrer du charbon actif.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Refroidir les containers exposés au feu en les aspergeant d'eau

Moyen d'extinction approprié

Pour les feux utiliser un extincteur à mousse, CO₂, poudre sèche ou halon, éviter l'utilisation de lance à eau. Contenir les déversements d'eau avec, par exemple, des barrières de terre provisoires.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : acide chlorhydrique, cyanure d'hydrogène, oxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (i.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Conseils supplémentaires

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Consulter l'étiquette avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver le visage et les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Stockage

Conservé dans le container d'origine hermétiquement fermé, et hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des

aliments et boissons y compris ceux des animaux. Conserver à l'abri du gel.

Temps limite de stockage : Physiquement et chimiquement stable pour au moins 2 ans s'il est stocké à température ambiante dans ses containers d'origine hermétiquement fermés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection :

L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation d'équipement de protection personnel. Avec la sélection de l'équipement de protection personnel, demander un conseil professionnel approprié. L'équipement de protection personnel devrait souscrire aux normes en vigueur.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Un filtre respiratoire à particules peut être nécessaire jusqu'à l'installation de mesures techniques efficaces.
Protection des mains	Des gants résistants aux produits chimiques devraient être utilisés. Les gants devraient être certifiés aux normes appropriées. Les gants devraient avoir une durée de vie appropriée à la durée de l'exposition. La durée de vie des gants varie selon l'épaisseur, le matériel et le fabricant. Les gants devraient être changés lorsqu'on les suspecte percés. Matière appropriée: Caoutchouc nitrile.
Protection des yeux	Porter des lunettes de protection. Respecter toute règle de protection oculaire spécifique à chaque site.
Protection de la peau et du corps	Evaluer l'exposition et sélectionner un équipement résistant aux produits chimiques, basé sur le potentiel de contact et les caractéristiques de pénétration du matériel utilisé pour les vêtements. Se laver avec du savon et de l'eau après avoir retiré les vêtements de protection. Décontaminer les vêtements avant réutilisation, ou utiliser de l'équipement jetable (combinaisons, tabliers, manches, bottes, etc.). Porter selon besoins: vêtement de protection imperméable.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Enlever immédiatement les vêtements de protection imprégnés.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage. Travailler dans des locaux bien ventilés.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Aspect	Poudre fine bleue
Odeur	Caractéristique
pH	7
Point/intervalle d'ébullition (°C)	Non disponible
Point/Intervalle de fusion (°C)	Non disponible
Point d'éclair	Produit poudre
Auto-inflammabilité (°C)	Non
Dangers d'explosion	Non
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur (mm Hg)	Non disponible
Masse volumique	0.35g/cm ³
Solubilité (Eau)	Non
Coefficient de partage	Non disponible
Viscosité	Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
Produits de décomposition dangereux

La combustion ou la décomposition thermique libèrent des vapeurs toxiques : acide chlorhydrique, cyanure d'hydrogène, oxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre

Réactions dangereuses

Aucun à notre connaissance. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Stable dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë (rat)	DL50 (rat) 500 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation (lapin)	CL50 (rat) > 6.16 mg/l
	Durée d'exposition: 4 h
Toxicité dermale aiguë DL50 (rat)	> 2.000 mg/kg
Irritation de la peau (lapin)	légèrement irritant
Irritation oculaire (lapin)	très irritant
Sensibilisation dermale (cobaye)	sensibilisant
Toxicité à long terme (lapin)	Pas d'effets cancérogènes démontrés, tératogènes ou mutagènes lors des expérimentations animales.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité :	non biodégradable
Stabilité dans le sol :	non persistant
Stabilité dans l'eau :	stable
Bioaccumulation :	potentiel modéré de bioaccumulation

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les oiseaux :	DL50 : 31 mg/kg (imida), >2000 mg/kg (thiram)
Toxicité pour les abeilles :	DL50 orale : 0.0037 µg/abeille (imida), >100 µg/abeille (thiram)
Toxicité pour les poissons :	CL50 : >83 mg/l (imida), 0.046 mg/l (thiram)
Toxicité pour les daphnies :	CE50 : 85 mg/l (imida), 0.011 mg/l (thiram)
Toxicité pour les algues :	CE50 : > 10 mg/l (imida), 0.065 mg/l (thiram)

Informations supplémentaires

Selon notre expérience, ne perturbe pas le bon fonctionnement des stations d'épuration après utilisation appropriée.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Produit

Destruction en centre agréé.

Emballage

Réemploi de l'emballage interdit ; rincer soigneusement le bidon (trois fois) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Éliminer les emballages vides.

Reliquats, produits de rinçage

Ne pas rejeter à l'égout. Ne pas contaminer les eaux de surface ou souterraines. Nettoyer et rincer les appareils et emballages sur les lieux mêmes du travail, épandre les produits de rinçage à l'écart de tout point d'eau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
ADR/RID/ADNR

No ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Etiquettes	9
Description des marchandises	3077, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S (Imidaclopride + Thirame),

IMDG

No ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Etiquettes	9
Description des marchandises	3077, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S (Imidaclopride + Thirame), POLLUANT MARIN

IATA/ICAO

No ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Etiquettes	9
Description des marchandises	3077, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S (Imidaclopride + Thirame),

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette substance figure dans la directive CEE SUBSTANCES DANGEREUSES (LEGISLATIONS CLASSIFICATION, EMBALLAGE ET ETIQUETAGE). Elle doit donc être étiquetée selon ces législations.

Les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils observent toute législation, locale, régionale ou nationale, applicable.

Classification:

Etiquetage selon la Directive-CEE et France

Symbole(s)

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

R20/22 :	Nocif par inhalation et par ingestion.
R36/38 :	Irritant pour les yeux et la peau.
R43 :	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 :	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence

S1/2	Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24	Eviter le contact avec la peau.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S45	En cas d'accident suivi de malaise, contacter un médecin immédiatement



FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 6/6
MOMTAZ 45 WS	Revision n°1
	Date : 23/09/2014

S60
S61

Le produit et son contenant doivent être éliminés comme produits dangereux
Eviter le rejet dans l'environnement/Consulter la fiche de données de sécurité

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à la directive 91/155/CEE.

Utilisation : Insecticide-fongicide pour le traitement des semences

Nomenclature des installations classées

Rubrique 1155

Bien lire l'étiquette, utiliser les pesticides avec prudence.

DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document